

La loque américaine ou loque maligne

L'agent infectieux est la bactérie *Paenibacillus larvae*. Les spores de cet agent infectieux sont très résistantes (le bacille est résistant à 130°C) . A l'extérieur des colonies, elles restent infectieuses pendant des dizaines d'années et survivent également à la sécheresse, à l'humidité, à la chaleur et au froid.

Les jeunes larves (jusqu'à deux jours) sont les plus sensibles à cette maladie, les larves plus âgées ne sont atteintes que si la pression infectieuse est assez élevée. Les abeilles adultes ne sont pas du tout affectées mais transmettent cependant l'agent pathogène. La loque américaine peut provoquer une importante diminution de la productivité et faire dépérir la colonie d'abeilles.

Même les ruchers les plus soignés ne sont pas épargnés. En CH, c'est une épizootie à combattre avec déclaration obligatoire : dépistage précoce (coton-tige tourné -> fil de couleur café qui rompt entre 1.5 et 3 cm / odeur fétide, de colle forte pour menuisier, terreuse, argileuse, acide, couvain vinaigre), appel inspecteur, envoi pour analyse, brûler la colonie et les cadres, désinfecter la ruche à la soude caustique. Interdiction de transférer du matériel apicole d'un rucher à l'autre! Extraction du miel dans le périmètre de mise à ban. La mise à ban se fait dans un périmètre de 2 km (2012). L'épizootie est difficilement maîtrisable. Les antibiotiques utilisés autrefois (interdits aujourd'hui) ne sont efficaces que sur les formes végétatives (directement sur les bactéries), mais n'ont aucune action sur les spores. Le nourrissage effectué au moyen de miel étranger est souvent à l'origine de cette épizootie.

Diagnostic différentiel avec couvain calcifié, couvain sacciforme, loque européenne